



Rapport de la Commission des Finances sur le
**Préavis 31/24 : Demande d'un crédit de CHF 142,690 (TTC) en vue de
financer la phase d'étude de la première étape du réaménagement de la
zone de loisirs.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission des Finances a pris connaissance du préavis 31/24 relatif au sujet mentionné ci-dessus et s'est réunie le lundi 26 août 2024 pour examiner le préavis No 31/24 ainsi que son plan annexé. Une délégation a ensuite rencontré les membres de la Municipalité le 2 septembre pour obtenir des éclaircissements sur le projet global et sur certains aspects du préavis. La CoFin remercie la Municipalité pour sa transparence, la qualité des informations transmises et les réponses fournies.

Une motion déposée lors de la séance du 27 mai 2022 a demandé une étude globale des aménagements publics et infrastructures sportives dans la zone sportive du village.

Un premier préavis, No 15/23, avait demandé un crédit de CHF 60'000 pour une étude relative au réaménagement de la parcelle no 32. Ce dernier a été accepté lors de la séance du 22.05.2023.

Un deuxième préavis, No 16/23, avait demandé un crédit de CHF 199'245,25 pour la réfection de la surface des quatre terrains du TCC. Ce dernier a été accepté par le Conseil communal en séance du 26.02.2024.

Ce troisième préavis, le No. 31/24, doit permettre d'octroyer un crédit en vue de financer la phase d'étude de la première étape du réaménagement de la zone de loisirs.

Ce crédit est une étape essentielle pour enfin lancer la première phase de rénovation des infrastructures sportives et de loisirs communaux pendant cette législature. Notre Municipalité montre une volonté manifeste de réaliser un projet d'envergure en tenant compte des nombreuses demandes et souhaits des diverses associations, groupements et concitoyens.

La commission des Finances espère maintenant que ce préavis 31/24 sera suivi rapidement par d'autres préavis pour la suite de la rénovation de la place des sports/loisirs et qu'un plan d'investissement plus global soit prochainement présenté pour toute la zone sports/loisirs du haut du village, avec des estimations du coût total des investissements et de leurs impacts sur les impôts.

./.

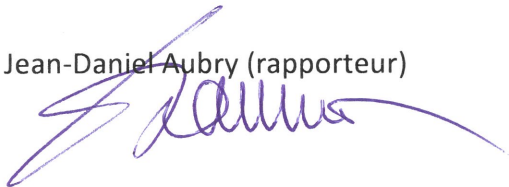
Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances recommande à l'unanimité :

1. d'accepter le préavis No 31/24 relatif à la demande d'un crédit de CHF 142'690.- (TTC) pour la phase d'étude de la première étape du réaménagement de la zone de loisirs;
2. de porter le montant de CHF 142'690.00 TTC, en augmentation du compte 1404.05 Aménagement espaces sportifs/loisirs haut village;
3. d'amortir cette somme sur 30 ans, soit CHF 4'800.- par année;
4. d'inviter la Municipalité à présenter un plan d'investissement global pour toute la zone sports/loisirs du haut de village et sa conséquence sur les finances de la commune lors d'une des prochaines séances du Conseil communal.

Crans, le 10 septembre 2024

Pour la commission des finances

Jean-Daniel Aubry (rapporteur)



Antoine Amiguet

Neslihan Özgür Kurt

Thomas Dislich

René Bautz